

## **Habitation la Victoire à BASSIGNY** **le 22 août 2012**

Le site est situé à l'extrémité d'une piste sableuse, carrossable en saison sèche de 2,5 km de long dont le départ se situe sur la route nationale entre Cayenne et Macouria au niveau de l'intersection de la Carapa. Ce chemin est emprunté par des chasseurs et des personnes qui s'adonnent aux cultures sur abatis. La zone explorée est comprise entre le bord de mer envahi par la mangrove et une étendue d'eau dont le niveau est plus ou moins haut suivant la saison, longée par le chemin précédent.

### **Le site**

Celui ci a été identifié par l'étude d'un terrier<sup>1</sup> de 1857 sur lequel sont représentés deux digues (une côté mer, l'autre côté intérieur), des manguiers, des bambous ainsi que des bâtiments. La carte IGN actuelle reprend comme la carte de Dessingy dessinée 240 ans plus tôt le dessin de ce bras d'eau qu'une digue en terre traverse. Par contre, actuellement, nous avons 2 digues en terre d'une dizaine de mètres de large chacune. L'une aboutit à une zone boisée tandis que l'autre arrive dans une zone de bambous. La présence de ceux ci peut laisser supposer que c'est cette digue qui est la plus ancienne.

### **Prospection terrain**

Comme le terrier le représente, on est sur une bande de terre sableuse comprise entre la mer et une zone d'eau marécageuse. Deux digues séparent en 3 bassins cette étendue d'eau. En prenant l'axe de la digue prolongée par les touffes de bambous, on arrive, après avoir traversé un pont sommaire construit par l'homme qui fait son abatis dans une zone de bois coupés récemment pour faire du charbon de bois. Les manguiers signalés sur le terrier ne sont plus visibles sur le terrain.

Très rapidement, ensuite, on entre dans l'ancien espace des cultures de coton marqué au sol par un réseau de canaux de drainage réguliers et très visibles. Avant de rejoindre le bord de mer que signale la mangrove et un petit dénivelé du terrain, on passe devant un ancien four à manioc. Celui ci est construit en pierre et une vieille platine en métal s'y trouve encore dessus.

Après, en longeant la mangrove par la droite, on arrive, en cheminant facilement dans une végétation clairsemée du fait d'abatis antérieurs, sur une nouvelle zone de bambous. C'est le lieu d'un site que j'avais déjà reconnu sommairement en 2008.

Des structures de bâtiments, des pièces métalliques et des bouteilles s'y trouvent.

#### **\* Premier secteur**

A moins de 10 mètres de la mangrove, sur un petit terrassement, une vanne (?) en place et une roue métallique de diamètre 160 cm couchée au sol sont visibles. Cette roue à gorge dentée d'un côté correspond à une pièce d'un moulin à coton comme le décrit l'image en annexe (l'inventaire de 1817 signalait la présence de 8 moulins à coton sur cette habitation). Ce terrassement est bordée d'un côté par un empierrement continu de 50 centimètres de hauteur de ce qui pouvait être un petit canal. Ce canal aboutit dans un autre canal plus important à une cinquantaine de mètres plus loin. On peut

1 AD Guyane 3P8.

supposer que le moulin à coton utilisait la force motrice de l'eau de ce petit canal, la vanne en place régulant le débit.(?)

#### \* Deuxième secteur

De l'autre côté du plus grand canal, une zone de plots en pierres et briques se distingue au sol. En retrait, côté intérieur à une dizaine de mètres, il existe un four, un ancien puits et des traces de plots y sont encore visibles. Des débris de bouteilles de verre et une bouteille marquée « **EV** » sont mêlés avec les différents amas pierreux. Nous pouvons, d'après la forme des bouteilles, donner une datation correspondant aux années 1850.

#### \* Troisième secteur

Celui ci se situe en arrière des touffes de bambous et des structures continues en pierre délimitent plusieurs petits bâtiments.

#### \* Quatrième secteur

Un peu en avant de ces différents ensembles, une roue dentée de 2 mètres de diamètre partiellement brisée est visible. C'est un second élément du moulin à coton. Elle est identique à celle trouvée sur l'habitation *le Trésor*.

## Recherches aux archives

### 1. Histogramme reconstitué à ce jour

**1770**

- Appartient à Donetz, numérotée 6 sur la carte de Dessingy (Anom, carte de Dessingy)

**1801**

- Mention de l'habitation *la Victoire* dans un courrier du commissaire de quartier à l'ordonnateur (AD Guyane, L 55)

**1818**

- Inventaire des habitations ; habitation *la Victoire* appartient à Terrasson, commandant de quartier, 51 esclaves et 8 moulins à coton (AD Guyane, X 93)

**1825**

- Habitation *la Victoire* appartient à Tiberge de Bassigny (AD Guyane, Feuille de la Guyane Française du 13 août 1825)

## 1832

- Habitation *la Victoire* appartient à Tiberge de Bassigny, 63 esclaves et culture du coton (Anom, 14 DFC 71 -1032)

## 1840

- Habitation *la Victoire* appartient à Alexort Michely qui l'a acquise de Tiberge de Bassigny le 9 septembre, Chaila notaire ( AD Guyane , 3P 8)

## 1857

- 16 octobre, arpentage pour vente en lot de la propriété *la Victoire* appartenant à Alexort Michely autrefois Bassigny ( AD Guyane, 3P 8 )

## 1873

- Une habitation est marquée au nom de Bassigny sur la carte de la RN 1 ( Archive cadastre de Guyane)

## 2. Etude du terrier

L'habitation *la Victoire* d'après le terrier de 1857 est comprise entre l'habitation *l'Elysée* à Farnous et le terrain à Delanglade.

Les nouvelles fondations d'un bâtiment construit par Paul Vattiel sont dessinées sur ce terrier. Celui ci avait acquis une parcelle détachée de l'ancienne habitation *la Victoire* le 25 février 1855 chez Déchamp, notaire. A une dizaine de mètres de là, « *une borne en grison n° 23 a été plantée, nous sommes sur l'ancien établissement de l'habitation la Victoire* ». <sup>2</sup>

En utilisant la digue en tant que repère fixe dans le temps, les positions de ces deux ensembles de bâtiments se trouveraient un peu avant le four découvert dans l'axe de cette digue.

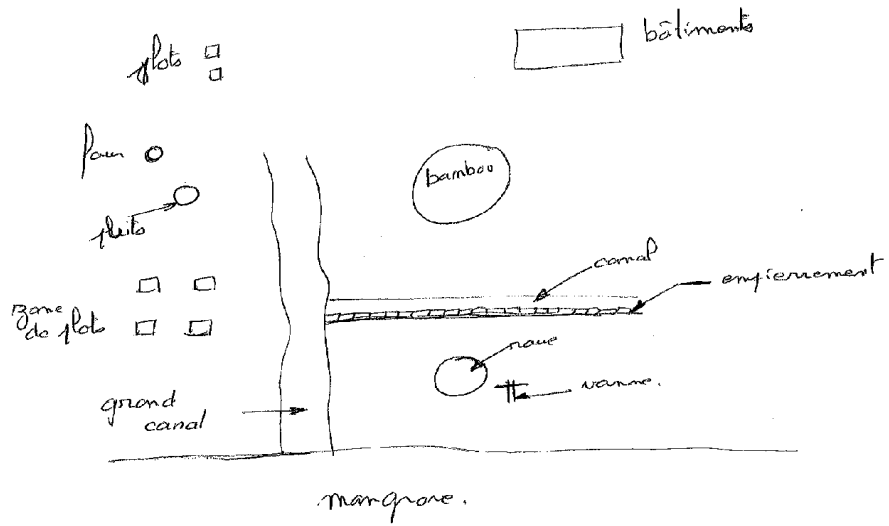
Le tracé de l'ancienne route de Macouria figure également sur le terrier. Il se situait à 80 mètres de l'ancienne habitation , la limite de la mangrove se trouvant 50 mètres plus loin. Les relevés sur le terrain indiquent une situation à peu près identique pour la route mais pour ce qui est de la mer, celle ci serait beaucoup plus proche.

Un pointage au GPS devra être fait pour définir exactement ces positions et une prospection visuelle approfondie sera nécessaire pour localiser cette borne 23 avec son habitation.

## **Perspectives du site**

L'accès de cette zone n'est pas aisé du fait de son éloignement de sites habités et de sa difficulté d'accès. L'étude en place d'un moulin à coton et de ses dépendances qui s'y rattachent serait comme à l'habitation le Trésor très intéressant. Le site en lui même n'est pas menacé mais la fréquence des abatis peut l'endommager dans le temps.

## ANNEXES



*Illustration 1: schéma de localisation des vestiges de l'habitation la Victoire*



*Illustration 2: digue en terre au milieu des deux zones marécageuses*



*Illustration 3: grande roue dentée du moulin à coton de profil*



*Roue à gorge du moulin*



*Illustration 4: grande roue dentée du moulin à coton*



*Illustration 5: vanne(?) près du canal*



*Illustration 6: bouteille marquée "EV"*



*Illustration 8: puits*



*Illustration 7: plots de pierres*